

M. Vidar HELGESEN, Ministre chargé des affaires de l'Espace économique européen et de l'Union européenne

C'est un privilège de représenter le Gouvernement norvégien à l'ouverture de cette conférence, qui se déroule à un moment critique pour l'Europe – une Europe où des frontières nationales se trouvent violées et des territoires annexés de manière inédite depuis la seconde guerre mondiale. C'est un défi à notre sécurité européenne commune.

Dans des pays voisins de l'Europe, au Moyen-Orient, la bestialité et l'horreur sont à l'ordre du jour et font peser une menace plus directe que jamais auparavant. Il y a des liens de sang et d'appartenance entre les rues de l'Europe et les scènes de conflit au Moyen-Orient. Là encore, voilà un défi particulier pour l'Europe.

Au cœur de ces défis, qu'il s'agisse de l'Ukraine, de l'Irak ou, au sud de l'Europe, de la Libye, réside un autre défi : celui que constituent des institutions faibles ou inexistantes, situation qui expose les pays à des pressions internes ou externes.

Le parlement est la mère des institutions. L'importance des parlements est souvent sous-estimée dans les relations internationales et souvent plus ou moins négligée par les programmes d'assistance internationaux. L'expérience européenne – le fait que l'intégration à l'Europe consiste à intégrer non seulement les gouvernements mais les corps législatifs et les partis politiques – s'inscrit avec force dans le tissu de la paix et de la prospérité européennes, et cette conférence est un morceau de ce tissu.

Les parlements sont aussi porteurs de valeurs et de principes démocratiques, ce que reflètent pleinement les thèmes de la conférence.

L'Europe a suivi une voie douloureuse mais souvent fière pour parvenir à ce qu'aujourd'hui nos institutions communes fassent respecter la primauté du droit, la démocratie et les droits de l'homme. Nos règles et nos institutions continuent d'être contestées, nous le voyons même au sein de l'Union européenne avec les descentes de police effectuées cette semaine contre la société civile en Hongrie. Dans nombre de pays, nous voyons des citoyens privés de leurs droits électoraux, en particulier des jeunes, perdre toute confiance en la démocratie. Tout en entretenant les principes de démocratie, il faut davantage nous employer à renforcer ses pratiques.

Les parlements interviennent au croisement entre principes et pratiques de démocratie et, de ce fait, ils jouent un rôle vital dans la construction et la reconstruction de la confiance dans ses valeurs. Un facteur déterminant contribue à édifier la démocratie : répondre aux attentes qu'elle a suscitées – autrement dit, sa capacité à améliorer la vie quotidienne des citoyens. Or, la qualité de la réponse dépend largement de la qualité des parlements. Ce qu'apporte la démocratie aux citoyens est souvent déterminé au carrefour entre concurrence politique et consensus politique – un carrefour où les présidents de parlement se trouvent en permanence.

La concurrence politique – la capacité des citoyens à choisir leurs responsables – est essentielle à la démocratie. Tout aussi importante est la capacité politique de construire des ambitions nationales partagées, essentielles à l'édification d'institutions viables pouvant répondre aux attentes des citoyens.

Le rôle des parlements et des présidents de parlement à cet égard est plus critique que jamais. Ces questions sont reflétées par l'ordre du jour. Je vous souhaite tout le succès possible dans vos importantes délibérations en cette période vitale pour l'Europe.